

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ATLANCIA EN DATE DU 31 MARS 2009**

L'an deux mille neuf, le 31 mars à 18h00

Le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Atlancia, Zone d'Activités Economiques « Le Soleil Levant » à Givrand, sous la présidence de Marietta TRICHET, Présidente

DATE DE CONVOCATION	25 mars 2009	Nombre de Délégués :	
DATE D’AFFICHAGE	25 mars 2009	- en exercice	27
		- présents	26
		- votants	27

**PRESENTS :** M<sup>me</sup> M.TRICHET, MM. L. NAULET, M. SIRE, JF. BIRON, C.PRAUD, D. MICHAUD, F. BOSSIS, JP. ELINEAU, F. BOSTVIRONIS, J. BOURCEREAU, P.BERNARD, M. MARTINEAU, L CHAILLOT, Y. ROBIN, JC. VILLETTE, J. BUCHOU, A. DEULCEUX, H. BESSONNET, J. GROSSIN, A. DUPE, B. JOLLY, B. GUILBAUD, F. CHATELIER, L. PRINCE et M<sup>mes</sup> D. MALARY et C.BLANCHARD.

**POUVOIR :** M<sup>me</sup>. MC. CLERC à M. L. NAULET, M<sup>me</sup>. I. BALANGER à M. F. BOSSIS, M. JC. MERCERON à M. M. MARTINEAU et M<sup>me</sup>. M. RIVALLIN à M. JC. VILLETTE

**ABSENTS EXCUSES :** M. JC. MERCERON et M<sup>mes</sup> MC. CLERC, I. BALANGER, M. RIVALLIN

Monsieur Lionel CHAILLOT a été élu secrétaire de la séance.

**ORDRE du JOUR**

Avant d’aborder l’ordre du jour, le Conseil de Communauté a validé l’ajout du point supplémentaire suivant :

- ➔ **Construction du local technique du Moulin des Gourmands :** proposition d’avenants pour le lot n°7 « Plomberie Chauffage » et pour le lot n°8 « Electricité »

**I – AFFAIRES CONCERNANT LES FINANCES**

**1 – Analyse et vote des Comptes Administratifs 2008**

Après s’être fait présenter par Monsieur Jean-Paul ELINEAU, Vice-Président en charge des Finances, les comptes administratifs de l’exercice 2008 dressés par Madame Marietta TRICHET, Présidente, et en l’absence de cette dernière, le Conseil de Communauté, à l’unanimité, a approuvé les comptes administratifs pour les budgets suivants :

- Budget Principal,
- Budget Annexe Ordures Ménagères,
- Budget Annexe Lotissement Givrand « Le Soleil Levant »,
- Budget Annexe Lotissement Coëx « Pôle Technique Odyssee II »,
- Budget Annexe Lotissement L’Aiguillon sur Vie « Sainte Henriette »,
- Budget Annexe Lotissement Notre Dame de Riez « Les Brosses »,
- Budget Annexe Lotissement Commequiers « Les Dolmens »,
- Budget Annexe Lotissement La Chaize Giraud,
- Budget Annexe Lotissement Saint Révérend,
- Budget Annexe Lotissement Saint Maixent sur Vie,
- Budget Annexe S.P.A.N.C.

## **2 – Approbation des comptes de gestion du Trésor Public 2008**

Le Conseil de Communauté a approuvé, à l'unanimité, les Compte de Gestion présentés pour les budgets précités.

## **3 – Affectation des résultats de l'exercice 2008**

### **Budget Principal :**

Le Conseil de Communauté, constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 1 118 349.23 €, a décidé d'affecter le résultat comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) à hauteur de 263 830.24 €,
- à l'excédent reporté (article 002) à hauteur de 854 518.99 €.

### **- Budget Annexe Ordures Ménagères :**

Le Conseil de Communauté, constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 116 856.80 €, a décidé d'affecter le résultat comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) à hauteur de 17 321.62 €,
- à l'excédent reporté (article 002) à hauteur de 99 535.18 €.

### **- Budget Annexe SPANC :**

Le Conseil de Communauté, constatant que le Compte Administratif présente un excédent de fonctionnement de 495.00 €, a décidé d'affecter ce montant à l'excédent reporté (article 002) à hauteur de 495.00 €.

## **4– Vote du Taux de Taxe Professionnelle 2009**

Le Conseil de Communauté a décidé d'appliquer 0.50% d'augmentation au taux de taxe professionnelle et de le fixer à compter de l'année 2009 à 9,44%.

## **5 – Analyse et vote des Budgets Primitif 2009**

Le Conseil de Communauté, après avoir examiné les projets budgétaires de la Communauté de Communes, à 24 voix pour et 3 abstentions, a voté les Budgets Primitifs 2009.

## **II– AFFAIRES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT**

### **6 – Analyse de la TEOM/REOM : proposition de mise en place d'un questionnaire pour les élus d'Atlancia**

Le Conseil de Communauté a été informé de la mise en place de questionnaires, à destination des élus des Communautés de Communes Atlancia et Côte de Lumière, afin de disposer de données informatives dans le cadre de la réflexion sur la mise en place de la redevance incitative par la collectivité issue de la fusion des deux intercommunalités.

### **7 – Information sur la communication de TRIVALIS : « Les déchets vendéens en 2008, que sont-ils devenus ? »**

Le Conseil de Communauté a été informé de la mise au point d'une communication par le Syndicat Trivalis afin d'expliquer aux usagers le devenir des déchets produits en 2008.

**8 – Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : proposition pour la maîtrise d'ouvrage du giratoire d'accès**

Le Conseil de Communauté a décidé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du giratoire, aménagement de sécurité, situé rue des Aboires sur la RD 6 et desservant le futur Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie ; a accepté l'inscription de la dépense d'investissement évaluée à environ 240.000 euros et a pris acte que, dans le cadre des aménagements de sécurité, le Département participera financièrement à hauteur de 50% correspondant aux deux branches de la RD6 et que le Syndicat Mixte du Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie participera à hauteur de 25% correspondant à la branche desservant le Vendéopôle du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

**9 – Commerce Multiple Rural de Saint Maixent sur Vie : information sur l'inauguration et l'ouverture**

Le Conseil de Communauté a été informé de l'inauguration du Commerce Multiple Rural, dénommé « Le Cœur du village » le samedi 4 avril 2009 à 18h30 et de sa réouverture dès le lundi 6 avril 2009.

**10 – Activités commerciales situées rue René Bazin, près du site touristique du Moulin des Gourmands**

**10-1 : constat de la désaffectation de la Crêperie/Pizzeria/Grill**

Le Conseil de Communauté a constaté, à l'unanimité, le déclassement du domaine public communautaire de la crêperie/pizzeria/grill située rue René Bazin à Saint Révérend.

**10-2 : réaffirmation de la conclusion d'un bail commercial et de la cession du fonds de commerce**

Le Conseil de Communauté a réaffirmé sa volonté de conclure un bail commercial, au 1<sup>er</sup> avril 2009, avec Monsieur et Madame Emmanuel GRELAUD, de leur céder le fonds de commerce lié à l'activité précitée et a décidé de prendre en charge la moitié des frais d'actes notariés consécutifs à ces transactions.

**11 – Parc d'Activités « Les Dolmens » à Commequiers : vente d'un terrain à M. Philippe CROCHET**

Le Conseil de Communauté a approuvé la vente de la parcelle AK n°271 d'environ 1.712 m<sup>2</sup>, sur le Parc d'Activités « Les Dolmens » à Commequiers, au prix de 8,50 € HT le m<sup>2</sup> (hors frais de géomètre et de notaire) à M. Philippe CROCHET.

**12 – Parc d'Activités « Pôle Technique Odyssée » à Coëx : acquisition foncière**

Le Conseil de Communauté a approuvé l'achat à M. André VOISIN de la parcelle C n°486 de 19.670 m<sup>2</sup> au prix de 1,90 €uros le m<sup>2</sup> sur la commune de Coëx.

**13 – Parc d'Activités à Saint Maixent sur Vie : acquisition foncière**

Le Conseil de Communauté a été informé que l'achat de la parcelle B n°411 de 2.460 m<sup>2</sup> à la Famille Barreau, décidé par le Conseil de Communauté lors de sa séance en date du 26 avril 2007, va pouvoir aboutir suite à l'accord de la dernière personne membre de l'indivision des propriétaires.

## IV- AFFAIRES CONCERNANT LE LOGEMENT SOCIAL

### **14 – Projet de construction de 3 logements locatifs adaptés au Lotissement « Les Albizias » à Coëx :**

#### **14-1 :** information sur la résolution de la difficulté de viabilisation

Le Conseil de Communauté a été informé de la résolution de la difficulté relative à la viabilisation de la parcelle, assurée par le promoteur CBI Promotion Immobilière, selon l'accord notarié en date du 30 mai 2008.

#### **14-2 :** proposition de lancement de la consultation pour les travaux sous forme de procédure adaptée

Le Conseil de Communauté a approuvé le lancement d'une consultation d'entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, pour la construction des 3 logements adaptés précités.

## V- AFFAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL

### **15 – Avancement de grade (Rédacteur Principal) :** détermination du taux de promotion

Le Conseil de Communauté a fixé le taux d'avancement au grade de rédacteur principal à 100% et a décidé la création de deux postes de rédacteur territorial principal.

## VI- AFFAIRES CONCERNANT LE SERVICE TECHNIQUE

### **16 – Suivi du Service Technique :** détermination d'un Vice-président référent

Le Conseil Communautaire a désigné M. Lionel CHAILLOT en qualité de référent du Service Technique communautaire.

### **17 – Mutualisation du Service Technique communautaire :** passation de convention de mise à disposition avec les communes

Le Conseil de Communauté a validé la passation de conventions de mise à disposition du Service Technique communautaire avec les Communes de La Chaize Giraud, Coëx, Commequiers, Givrand, Landevieille, Notre Dame de Riez, Saint Maixent sur Vie et Saint Révérend.

## COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 24 MARS 2009

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L.2122-22, 2<sup>ème</sup> Alinéa ;

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 30 novembre 2005 portant sur les délégations du Conseil de Communauté au Bureau et, notamment, ses points 2, 3 et 5 ;

### **ENVIRONNEMENT**

Le Bureau Communautaire a accepté une demande de remise gracieuse de la Redevance Ordures Ménagères 2008 pour un montant global de 140 euros.

### **TOURISME**

Le Bureau Communautaire a approuvé la vente de nouveaux souvenirs et leurs tarifs sur le site du Moulin des Gourmands à Saint Révérend.

Le Bureau Communautaire a approuvé la passation d'une convention avec l'Association Cicadelle, située à Aizenay, pour des prestations de visites guidées du Moulin pendant la saison 2009, pour un montant de 7 930.87 euros HT, soit 9 485.32 euros TTC.

Le Bureau communautaire a validé la mise en vente et la tarification de nouveaux souvenirs (tee-shirts et ponchos de pluie) sur le site du Vélo-rail à Commequiers.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENCE
---------------------------------------------

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L.2122-22, 2<sup>ème</sup> Alinéa ;

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 mai 2008 portant sur les délégations du Conseil de Communauté à la Présidence et, notamment, son point 1;

- ➔ Signature d'un devis de la Société APS dont le siège social est situé ZI la Bégaudière, Route de la Roche sur Yon, 85 800 Saint Gilles Croix de Vie pour l'installation d'une centrale – alarme au Commerce Multiple Rural, suite au constat de l'obsolescence de l'équipement en place, pour un montant de 1.233,46 euros HT, soit 1.475,22 euros TTC.
- ➔ Signature d'un devis de 2.295 euros HT de EGIS Aménagement dont le siège social est situé 7 rue de la Rainière – 44339 NANTES, afin de mener une étude sur le problème de nuisances sonores pour les riverains de l'usine BENETEAU à Commequiers.